

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'**école maternelle publique Clara Schumann** (ETS n°0710202J) est située au 4 rue Bourbon Lancy, aux portes du centre-ville de Montceau-les-Mines (Saône et Loire). Cette école maternelle accueille 75 enfants âgés de 3 à 6 ans. Elle fait partie du groupe scolaire de « La Lande » qui comprend également l'école élémentaire Jean Rostand (ETS n°0711649G) faisant l'objet d'un diagnostic spécifique (0711649G_RNPP).

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence des potentialités d'exposition à l'intérieur des bâtiments de l'école maternelle par inhalation de substances volatiles issues d'un ancien site de carrosserie et de peinture automobile répertorié dans BASIAS (site BASIAS n° BOU7101499) situé à 10 m de l'ETS.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont donc été menées sur les milieux « air ambiant du sous-sol », « air du sol » sous le bâtiment principal et dans la cour de récréation. Les points de prélèvement d'air ont été positionnés au plus proche des salles de classe des enfants et du site BASIAS. Les substances recherchées sont les substances volatiles susceptibles d'avoir été manipulées, stockées ou produites sur le site BASIAS.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré que les teneurs des composés recherchés dans les gaz du sol sont inférieures ou égales aux limites de quantification du laboratoire et aux intervalles de gestion établis dans le cadre de la démarche établissements sensibles.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 2
Ecole maternelle publique Clara Schumann – Région Bourgogne - Département de Saône et Loire (71) -
Montceau-les-Mines*

Rapport technique de phase 2 (RT2) N° 0710202J_RT2

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'école maternelle publique Clara Schumann (ETS n°0710202J) en **catégorie A** :
« Les sols de l'établissement ne posent pas de problème ».

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».